

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 AVRIL 2026**

Le vingt et un avril deux mille vingt-six à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué le quatorze avril deux mille vingt-six, s'est réuni en nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Marie-Ange CAZALA-CROUTZET, Maire.

PRÉSENTS : Mme CAZALA-CROUTZET Marie-Ange, M. DELOT Philippe, Mme GARROcq Anne-Marie, M. COURADET Sébastien, Mme DARETS Marie-Pierre, M. BALASQUE Didier, M. MICHONNET Jean-Luc, Mme GUITARD Véronique, M. CHOQUET Joël, M. SORET Jean-Michel, Mme LABAT Gabrielle, Mme LACOSTE Héléne, Mme TOUZET Virginie, M. VIGNAU-ESPINE Jérôme, M. SAPALLY Benoît, Mme DANASTAS Elisa.

REPRÉSENTÉS : Mme GUÉRAÇAGUE Isabelle (pouvoir à Mme LABAT Gabrielle), Mme MARRACQ Véronique (pouvoir à Mme DARETS Marie-Pierre), M. SY Baba (pouvoir à M. SAPALLY Benoît).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DARETS Marie-Pierre.

Délibération n° 37-04-26 : Affectation des résultats de l'exercice 2025 – Budget Principal

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal le montant des résultats cumulés, tels qu'ils sont inscrits au Compte Financier Unique 2025 :

	2024	2025	Cumul CFU 25	Restes à Réaliser	Résultat cumulé compte tenu des restes à réaliser
Investissement	+ 122 930.80 €	+ 190 939.75 €	+ 313 870.55 €	- 181 969.00 €	131 901.55 €
Fonctionnement	+ 569 492.77 €	+ 892 776.47 €	+ 1 462 269.24 €		+ 1 462 269.24 €
Totaux	+ 692 423.57 €	+ 1 083 716.22 €	+ 1 776 139.79 €	- 181 969.00 €	+ 1 594 170.79 €

Elle propose :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement au compte **002** de la section de fonctionnement du budget 2026, pour un montant de **892 776.47 €**
- d'affecter l'excédent d'investissement au compte **001** de la section d'investissement du budget 2026, pour un montant de **190 939.75 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de procéder aux affectations de résultat telles que proposées par Madame la Maire.

Ainsi fait et délibéré à Bénéjacq, les jours mois et an que dessus et ont signé les membres,
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Marie-Pierre Darets



La Présidente,
Marie-Ange Cazala-Crouzet


